

Image not found or type unknown



Demande divorce unilatérale

Par **caroline**, le **17/06/2008 à 14:20**

bjr,rnje souhaiterai entammer une procédure de divorce mais mon mari s'y refuserncomment faire pour faire avancer ma demande sans pour cela quitter le domicile ou trouver des fautesrnrMerci

Par **jeetendra**, le **17/06/2008 à 14:48**

bonjour, vous pouvez introduire une requête en divorce pour acceptation du principe de la rupture du mariage, visé par l'article 233 du Code Civil, le recours à un avocat est obligatoire, en l'absence d'accord de votre époux, il vous restera le divorce pour faute plus long et plus couteux, allez sur ce site www.divorcefacil.com/ cordialement

Par **pseudo46**, le **17/06/2008 à 15:09**

Bonjour,rnrLa réponse a été donnée sur le forum hier :Il est difficile de divorcer si l'un des deux ne veut pas, la procedure peut durer des siecles.